

- **COLZA** : risque limaces et altises faibles. Continuez les observations
- **BETTERAVES** : Climat très favorable au développement des maladies du feuillage et notamment de la cercosporiose !

COLZA

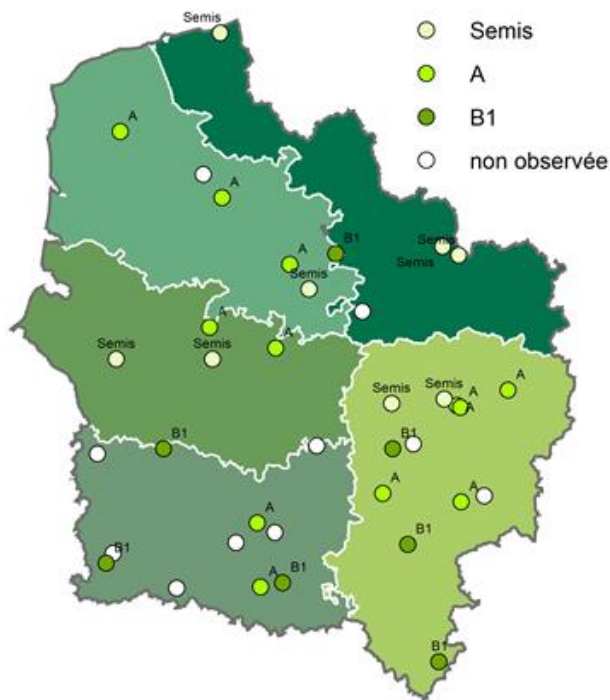
Stades

28 parcelles observées cette semaine sur le réseau Hauts de France avec :

- 2 parcelles non encore semées
- 7 parcelles au stade semis
- 5 parcelles en cours de levée
- 7 parcelles au stade cotylédon
- 7 parcelles au stade B1



Mise en place dispositif observation BSV- M. Roux-Duparque (CA 02)



Les conditions humides de ces 3 derniers jours accélèrent les levées.

Pensez à installer cuvettes et pièges à limaces. La cuvette enterrée sert à piéger les grosses altises. La cuvette à hauteur de végétation piège les petites altises, les tenthrèdes et les charançons du bourgeon terminal. Laissez cette dernière cuvette jusqu'à l'entrée d'hiver.

Limaces : risque modéré, continuez la surveillance

La présence de limaces est signalée dans deux parcelles (02-62) à raison de 1 à 2 limaces/m², et avec quelques dégâts sur feuille (5%) pour l'une d'entre elles (Alquines -62). Des dégâts sur feuille à hauteur de 5% sont notés dans deux autres parcelles (02-80).

Le réseau De Sangosse signale 8 parcelles avec 1 à 6 limaces/m².

Le risque est présent, dû aux quelques jours de pluie du début de semaine, mais reste encore faible. **Continuez la surveillance, toutes les parcelles étant au stade risque maximal.**

Le tableau ci-dessous résume les observations des réseaux BSV et De Sangosse :

Résultats réseau BSV Hauts de France

Commune	Dép	Travail du sol	Type de sol	Précédent	Stade	Nb limaces/m ²
ALQUINES	62			Céréales	A / 100%	2
LANDIFAY-ET-BERTAIGNEMONT	02			Céréales	Semis / 100%	1
CHAMPS	02			Céréales	A / 30%	0
LEFFRINCKOUCKE	59			Céréales	Semis / 100%	0
SAULTAIN	59			Céréales	Hors culture	0
WARGNIES-LE-GRAND	59			Céréales	Hors culture	0
TRUMILLY	60			Céréales	B1 / 50%	0
TILLOY-LES-MOFFLAINES	62			Pois	A / 50%	0
AIRAINES	80			Céréales	Semis / 100%	0

Résultats observatoire limace De Sangosse

Commune	Dép	Travail du sol	Type de sol	Précédent	Stade	Nb limaces/m ² (1er sept)	Nb limaces/m ² (5 sept)
COUTURELLE	62					2	6
COUPRU	02	Conventionnel	Limoneux	Blé	Levées	0	5
MONTBREHAIN	02	Simplifié (TCS)	Argileux	Blé	Levées	2	2
LE QUESNOY	59			Blé		0	1
LE CROCQ	60	Conventionnel	Argileux	Orge	Semées mais pas levées	0	1
CEMPUIS	60	Simplifié (TCS)	Caillouteux	Orge	Semées mais pas levées	0	1
BORAN SUR OISE	60					0	1
RELY	62	Conventionnel	Argilo-calcaire	Blé	Semées mais pas levées	0	1
BRECY	02	Simplifié (TCS)	Limono-argileux	Orge	Semées mais pas levées	0	0
PUISIEUX ET CLANLIEU	02					0	0
NOUVION LE COMTE	02					1	0
FAUCOU COURT	02					0	0
VERTAIN	59	Conventionnel	Limono-argileux	Colza	Levées	0	0
LEFFRINCKOUCKE	59					1	0
TEMPLEUVE	59					0	0
LE VAUROUX	60	Conventionnel	Limoneux	Orge			0
ANDEVILLE	60	Simplifié (TCS)	Limono-argileux	Blé		0	0
BEAUQUESNE	80	Conventionnel	Limono-argileux	Blé	Levées	0	0
COMBLES	80					0	0
ESSUILES	60	Simplifié (TCS)	Argileux	Pois		0	
BLARGIES	60					0	
BOISJEAN	62					0	

Période de risque limaces : depuis la levée jusqu'au stade 3-4 feuilles du colza

Altises : risque faible , continuez la surveillance également

3 parcelles présentent des morsures d'altises sur cotylédons et première feuille. Une parcelle est signalée à 60% de plantes avec morsure (Fontaine-les-Vervins-02), contre 2 et 5% pour les deux autres. Sur cette même parcelle, une grosse altise et deux petites ont été piégées en cuvette. Aucune autre capture n'est signalée.

Une parcelle flottante au stade B2 (62) présente des morsures sur 10% des plantes.

Le risque est faible cette semaine. En revanche, les températures chaudes annoncées pour la fin de semaine seront favorables au vol des altises. **Il faut donc rester vigilant** et continuer les observations.



Morsures d'altises sur cotylédons – C. Gazet (CA59-62 (Archives))



Grosses altises en cuvette et sur plante – C. Gazet (CA59-62 (Archives))

Seuil de nuisibilité altises adultes : 80 % de pieds avec morsures et ¼ de la surface foliaire détruite de la levée au stade 3 feuilles.

BETTERAVES

Les observations ont été réalisées du 31 août au 5 septembre. Ce BSV est le dernier de la campagne..

Ravageurs :

Nous constatons quelques traces de chenilles de teigne dans une parcelle suivie toutes les semaines (2%).

Rappelons que seuil indicatif de risque est «10 % de betteraves touchées avec au moins une chenille».

En 2015, la présence de ce parasite suivie de conditions climatiques particulières (ronds séchants et températures supérieures à 35°C pendant plusieurs jours) a favorisé la présence de rhizopus dans les betteraves. **Ce parasite arrive trop tard pour provoquer ses désagréments.**

Dans le nord-ouest du département de la Somme (secteur de Conteville) des œufs de pégomyies (20% des feuilles touchées) sont observées sur la face inférieure de feuilles. Il est utile de suivre leur éclosion.

Résobet-Fongi :

Nous arrivons au terme des observations et des interventions pour cette campagne. La campagne d'arrachage va débuter vers le 20 septembre.

Nous vous conseillons de respecter un délai de 45 jours entre le dernier traitement fongicide et la récolte de la parcelle de betterave. Si un des seuils est atteint cette semaine, **le risque est réel pour les récoltes prévues après le 15 octobre.**

Les derniers prélèvements de feuilles réalisés cette semaine et la détermination des maladies confirment que la pression des maladies est favorisée par l'influence du climat (averses et douceur des températures). **La cercosporiose est bien présente dans la culture.**

Cette semaine, **8 nouvelles parcelles** ont atteint le seuil du second niveau (T2) fond bleu :

- **4 dans l'Oise**, 1 pour la rouille (Villeselve) et 3 pour la cercosporiose (Cires les Mello, Hautefontaine et Verberie variété résistante),

- **4 dans la Somme**, 1 pour la rouille (Rainneville) et 3 pour la cercosporiose (Picquigny, Vismes au val Berny en Santerre variété résistante).

La particularité de cette campagne est que des seuils de troisième niveau (T3) fond rouge sont dépassés dans 6 parcelles :

- **1 dans l'Oise** pour la cercosporiose (Barbery),
- **1 dans la Somme** pour la cercosporiose (Berny en Santerre variété sensible),
- **4 dans l'Aisne**, 3 pour la cercosporiose (Blérancourt, La Selve, Urvillers) et 1 pour le complexe Cercosporiose et oïdium (Froidmont).

Seuils indicatifs de risque

Début de protection avant le 15 août		
Maladies	T2	T3
Oïdium	30 %	30 %
Rouille	40 %	40 %
Cercosporiose	20 %	25 %
Ramulariose	20 %	25 %



Foyer de cercosporiose - Source : ITB



Taches de cercosporiose - Source : ITB



Présence de fructifications - Source : ITB

OISE										
Lieux	Organismes	Variétés	Résistance variétale				IPM du 5/09/2016			
			Cerco	Oïdium	Rouille	Ramu	Cerco.	Oïdium	Rouille	Ramu
Zone Nord- Ouest										
Bonneuil-les-eaux	agriculteur	CRUQUET					2	0	33	1
Broquiers	Chambre 60	ORIGAN					0	0	8	0
Catillon-fumechon	SES VDH	BEETLE					6	0	17	0
Fitz-James	LEGTA	CRUQUET					traitement sans seuil			
Zone Nord- Est										
Villeselve	Fredon Pic	BEETLE					15	5	45	2
Beaulieu les fontaines	SLS	CRUQUET					seuil cercosporiose le 29 août			
Varesnes	Chambre 60	DAFHNA					traitement sans seuil			
Rouvillers	ITB 60	ACACIA					Seuil T2 Cercosporiose le 29 août			
Zone Sud-Ouest										
La Bosse	agriculteur/CER 60	ICEBERG					18	0	2	0
Serans	SRAL	FORTISSIMA KWS								
Lully St Georges	Chambre 60	CAPELLA					seuil rouille le 22 août			
Cires les Mello	ITB 60	CHOELIA KWS					33	33	2	0
Zone Sud-Est										
Choisy-la-victoire	Téréos Chev.	FLORENA KWS					seuil rouille le 22 août			
Moyvillers	ITB 60	MILLENNIA KWS					Traitement sans seuil T2			
Hautefontaine	KWS agriculteur	FLORENA KWS					29	0	4	8
Barbery	Chambre 60	ACACIA					60	0	9	0
Verberie	ITB 60	TISSERIN					Seuil T2 Cercosporiose le 29 août			
		CHOELIA KWS					22	10	7	0
SOMME										
Berny-en-Santerre	ITB 80	CHLOELIA KWS					42	0	24	0
Berny-en-santerre	ITB 80	ACACIA					36	0	15	0
Boves	TEREOS	SUSETTA KWS					seuil T2 ramulariose le 22 août			
Conteville	ITB 80	CHLOELIA KWS					14	0	11	0
Famechon	SES VDH	BEETLE					15	0	6	5
Fins	UNEAL	CHLOELIA KWS					non communiqué			
Hangest-en-Santerre	SAINT LOUIS SUCRE	TISSERIN					Seuil T2 Cerco & ramulariose le 29 août			
Marchepot	BASF	BEETLE					Seuil T2 Cercosporiose le 29 août			
Montigny-sur-l'halhue	SANA TERRA	ROCAMBOLE								
Moyenneville	CA 80	CHLOELIA KWS					abandon du site			
Nampont st Martin	TEREOS	TISSERIN					4	0	22	2
Picquigny	KWS/AGRI	CHLOELIA KWS					31	0	36	6
Ponthoile	SRAL	CHLOELIA KWS					Seuil T2 Cercosporiose le 29 août			
Proyart	PHYTEUROP	VULCANIA KWS					traitement sans seuil			
Rainneville	CA 80	BARENTS					17	0	40	12
Roye	CA 80	SUSETTA KWS					19	0	31	3
Visme au val	ITB 80	BEETLE					23	0	35	0
Vraignes-en-Vermandois	CETA HDS/CRISTAL UNION	BEETLE					seuil T2 cercosporiose le 22 août			
AISNE										
Allemant	TEREOS	BARENTS					seuil T2 cercosporiose le 22 août			
Barenton B	ASEL	MILLENNIA KWS					seuil T2 cercosporiose le 23 août			
Blérancourt	ITB 02	ACACIA					43	0	4	2
Chambray	ACOLYANCE	ACACIA					Seuil T2 Cercosporiose le 29 août			
Dammard	ACOLYANCE	LORQUET					traitement sans seuil			
Froidmont	TERNOVEO	MILLENNIA KWS					72	58	6	10
La Selve	ITB 02	ACACIA					36	0	12	18
Le Herie la Vieville	CERENA	CAPELLA					seuil T2 cercosporiose le 23 août			
Maissemy	F. Desprez	TISSERIN					4	0	13	15
Marcy	CETA SQ	LORQUET					parcelle abandonnée absence de notations 3 sem.			
Nizy le comte	ITB 02	CHLOELIA KWS					seuil T2 cercosporiose Rouille le 23 août			
Retheuil	SES VDH	BONSAI								
Savy	SLS	ICEBERG					Seuil T2 Cercosporiose le 29 août			
Thenelles	CERENA	LORQUET					parcelle abandonnée absence de notations 4 sem.			
Urville	TEREOS	ACACIA					65	0	10	20

Observations des parcelles avant récolte :

Nous vous conseillons **d'éliminer les betteraves montées** dans les parcelles avant la récolte. Profitez de ce passage pour surveiller les maladies du feuillage, mais aussi pour **d'observer les racines** des betteraves. Ces observations permettent **d'identifier les maladies sur racines** : aphanomycés, rhizoctone brun ou violet, mais aussi des parasites comme les nématodes (kystes ou ditylenchus).

Aphanomycés :

Suite aux symptômes d'aphanomycés observés dans des parcelles de betteraves, nous avons demandé aux observateurs du réseau de prélever des betteraves afin d'estimer la présence de ce champignon dans les parcelles de betteraves du réseau. **34 parcelles ont fait l'objet de prélèvements, 70 % d'entre elles sont saines et indemnes.**

Bulletin édité sur la base des observations réalisées par les partenaires du réseau Picardie : Acolyance, Agora, Arvalis, Asele, Bayer Cropscience, Bully Grains, Calipso, Calira, Capseine, Capseine, CFA Le Paraquet, CER France 60, Cerena, les CETAS 02, les CETAS 80, Terres Inovia, Chambres d'Agriculture de l'Aisne, de l'Oise, de la Somme, Chambre d'Agriculture d'Ile de France, Ets Charpentier, Ets Compas, Coop de Milly sur Thérain, Ets Bitz, FREDON Picardie, FREDON Nord Pas de Calais, Inra, ITB 02-60-80, Maison familiale de Villers Bocage, Noriap, Sanaterra, St Louis Sucre, Tereos, Ternoveo, Textilin, Ucac, Unéal, Vallfrance, Vivescia, Van Robaey Frères, le SRAL Picardie - M. Alain BECUE, M. Arnaud COLIN, Mr POLIN Technipro.

Bulletin rédigé par les amateurs régionaux des filières : **Céréales** : F. Dumoulin - Chambre d'Agriculture de l'Oise et E. Gagliardi - Arvalis Institut du Végétal. **Colza** : A. Vanboxsom - Terres Inovia. M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Aisne. **Mais** : V. Duval - Fredon Picardie et B. Carpentier - Arvalis Institut du Végétal. **Protéagineux** : V. Duval - Fredon Picardie et A. Tournier - Chambre d'Ag. de l'Aisne. **Lin** : H. Georges - Coop de Milly sur Thérain, Ets Bitz, FREDON Picardie, FREDON Nord Pas de Calais, Inra, ITB 02-60-80, Maison familiale de Villers Bocage, Noriap, Sanaterra, St Louis Sucre, Tereos, Ternoveo, Textilin, Ucac, Unéal, Vallfrance, Vivescia, Van Robaey Frères, le SRAL Picardie - M. Alain BECUE, M. Arnaud COLIN, Mr POLIN Technipro.

Directeur de la publication : Christophe BUISSET - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Nord Pas de Calais Picardie - 19 bis rue Alexandre Dumas - 80 000 AMIENS - Tél. : 03 22 33 69 00 Fax: 03 22 33 69 99

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet <http://draaf.nord-pas-de-calais-picardie.agriculture.gouv.fr/> et www.chambres-agriculture-picardie.fr - Chambre d'Agriculture Nord Pas de Calais Picardie

Coordination et renseignements : Jean Pierre Pardoux- Tél : 03 22 33 69 28 - E-mail : jp.pardoux@somme.chambagri.fr .

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère de l'écologie, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.